



VILLARD MAG n°86

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
VILLARD-DE-LANS

AUTOMNE
2023

INDISPENSABLES BÉNÉVOLES!

Engagés et disponibles, les bénévoles sont le moteur du monde associatif. Rencontre avec ceux qui font battre le cœur du village.

Fête du bleu, Jumping, Musiques en Vercors... Les événements de l'été ont quitté la scène, mais les nombreux bénévoles qui ont contribué à leur réussite continuent d'œuvrer en coulisses, pour d'autres causes, souvent dans l'anonymat. Qu'il s'agisse d'associations culturelles, sportives, de loisirs ou solidaires, à Villard-de-Lans, ils sont la base d'un monde bouillonnant qui repose sur l'engagement, le don de soi. Pour Claude, Valérie, Michèle, Patrick, Georges, Geneviève, Christine, Anne-Marie (s), Henri, Gilles... et tant d'autres, quelle que soit la cause défendue, ils ont ça dans l'âme.

« Le bénévolat, c'est un état d'esprit », affirment les discrets, mais si engagés conseillers municipaux, Henri Cret et Sophie Gouy-Pailler. Pour cette dernière, « donner de son temps pour les autres, c'est aussi concilier famille, bénévolat et travail ».

Le socle des clubs

Avec plus de 80 associations présentes au premier Forum intercommunal des associations, la démonstration est faite du dynamisme du territoire des 4 Montagnes. « C'est souvent avec les clubs des enfants que l'on démarre », constatent certains.

« À Villard, les associations permettent à chacun de s'investir dans la vie de notre commune et aux nouveaux habitants de mieux s'intégrer », souligne Michèle Papaud, adjointe aux associations culturelles. « Sans les bénévoles, il n'y aurait probablement pas de sport amateur », ajoute Bruno Dusser, adjoint aux sports et aux associations sportives, « ils sont le socle de la pratique des petits clubs ». Mais peu importe l'engagement, la question du renouvellement plane sans cesse. « Aux Chiffonnières, le noyau dur vieillit ! Y aura-t-il des jeunes pour la relève ? », s'inquiète Martine Chapuis, tout comme pour nombre d'associations. Côté Recyclerie, Dominique Duillard assure : « Il faut fidéliser par le sens, la société nous apporte beaucoup, rendons à la société ! ». Cuisine solidaire, Les Chiffonnières, Cuisine et passion en Vercors, Les Arts s'en mêlent, l'IUAD... « Nous sommes tous animés par le côté humain et l'envie d'agir pour notre village », affirment Henri Torres (Association communale de chasse agréée) et Claude Ruel, responsable de Cuisine et passion, dont la Fête de la coquille est l'étendard. « Fatigant et gratifiant ! Ces mots vont si bien ensemble pour définir le bénévolat... Il nous procure un plaisir fou, scelle des amitiés autour de sourires et de retrouvailles sincères ».

ASSOCIATIONS

1^{er} FORUM INTERCOMMUNAL

Hockey, ski alpin, ski nordique, danse sur glace, pratiques artistiques, culture, sports, activités seniors ou solidaires... C'est toute l'offre du plateau des 4 Montagnes qui était rassemblée lors du 1^{er} Forum intercommunal des associations, le 2 septembre dernier, à Lans-en-Vercors. Parmi les 83 associations présentes, plus d'une trentaine représentaient le dynamisme associatif villardien. Échanges, initiations, démonstrations se sont déroulés tout au long de la journée au Cairn, où le très nombreux public a également profité d'un copieux buffet « communautaire » proposé par les élus des trois conseils municipaux jeunes (Villard-de-Lans, Lans-en-Vercors, Autrans-Méaudre en Vercors) ! La mutualisation des journées d'information communale de rentrée était un objectif à l'essai. Un bilan de son impact sera fait avec les associations avant de décider de sa reconduction sur une autre commune du territoire en 2024.



COMMUNICATION

CONNECTEZ-VOUS

Facebook, Illiwap, site internet (en cours de restructuration pour une utilisation optimisée), panneaux lumineux, magazine Villard Mag, accueil mairie... la commune met à votre disposition différents supports et moyens de communication pour tout savoir de la vie quotidienne à Villard-de-Lans. Agenda, actualités, événements, demandes de dossiers et inscriptions en ligne, contacts associations et équipements sportifs... Flashez nos QR code ou connectez-vous sur nos réseaux !
villard-de-lans.fr

Paroles de bénévoles :

Henri Torres :

« Pour être bénévoles, il faut aimer les gens ! ».

Anne-Marie Sestier :

« On partage des valeurs, c'est un choix de vie ».

Claude Ruel :

« Je rêve d'un comité des fêtes réunissant tous les bénévoles prêts

à s'investir pour une grande fête de village ».

Gilles Balesta :

« Le bénévolat ? Un truc de profiteur : tu récoltes jusqu'à dix fois plus que ce que tu donnes. Heureusement pas assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée ! ».

Retrouvez toute notre actualité sur Illiwap :

Flashez
moi !





Édito

Chères Villardiennes,
chers Villardiens,

Notre commune a de nombreux atouts sur lesquels nous appuyons notre confiance et notre travail.



Ce bulletin municipal met l'accent sur la vie locale et vient renforcer notre responsabilité dans le soutien à cette énergie associative villardienne. Les instants de convivialité, propices au partage et aux échanges constituent à n'en pas douter le ciment de notre collectivité.

Je tiens aujourd'hui à dire à quel point l'engagement des associations et des bénévoles de notre territoire pour animer notre station-village durant l'été m'apparaît fondamental et salutaire.

Aux épisodes centraux et récurrents de notre vie locale, tels la Fête de la coquille Saint-Jacques, le festival Les Arts s'en mêlent, se sont ajoutées de nouvelles animations comme la course de caisses à savon, ou la course de garçons de café qui ont rappelé l'énergie positive de leurs organisateurs. La Fête du bleu, qui a mobilisé bénévoles et services techniques a battu des records de fréquentation, mettant ainsi en avant notre agriculture, nos éleveurs et leurs produits. Le choix fait par les agriculteurs du Parc naturel régional du Vercors de tenir cet événement sur le site de Bois barbu s'est avéré pertinent. La beauté de cet espace préservé et son caractère rural se mariaient à merveille avec la nature de cette manifestation. Vivre ces événements fut pour moi un réel plaisir.

Alors que notre commune voit s'approcher des échéances stratégiques l'engageant pour les prochaines décennies (renouvellement du contrat de Délégation de service public avec la société d'équipement pour la station de ski, dossier d'Unité touristique nouvelle visant à sécuriser et diversifier tant l'activité économique que le programme de rénovation des équipements), les contraintes budgétaires et réglementaires se font toujours plus fortes.

Complexe et passionnant, notre travail d' élu local est un défi auquel nous nous attelons quotidiennement. L'énergie collective de notre équipe me donne foi en notre capacité à dessiner un avenir commun à notre territoire, dans le respect de ses équilibres économiques, sociaux et historiques.

Soyez assurés de mon dévouement.

Votre maire, Arnaud MATHIEU

NOS CHERS ÉQUIPEMENTS

Patinoire, centre aquatique... Durant les arrêts techniques annuels, les techniciens procèdent à l'entretien indispensable du patrimoine bâti communal.

Après l'arrêt technique du 9 mai au 9 juin dernier, le centre aquatique et la patinoire accueillent l'ensemble des usagers dans des conditions de sécurité sanitaire et d'économies d'énergie renforcées. « Après l'installation d'un récupérateur de chaleur intelligent destiné à diminuer la consommation d'eau et récupérer les calories d'eau sortante pour préchauffer l'eau rentrante, d'autres travaux ont permis de découpler ces économies d'énergie », explique Jean-Paul Uzel, adjoint aux travaux. « Pour la piscine, outre la

reprise régulière des joints du bassin pour diminuer les pertes d'eau, c'est un débouage massif de tout le circuit d'eau chaude qui a été réalisé et qui permet une économie d'énergie », détaille Pascale Hachet, responsable des services techniques. Enfin, la réduction des grands linéaires de tuyauterie qui circulaient sous l'ensemble du bâtiment permet de limiter les eaux stagnantes propices au développement des bactéries. Et bonus ludique, une nouvelle machine à vagues a été installée cet été. « Ce sont

environ 260 000 € qui ont été consacrés à l'entretien de cet équipement pour le confort et la sécurité des usagers. À l'entretien régulier annuel s'ajoutent bien évidemment les interventions d'urgence », souligne Jean-Paul Uzel.

Au service des usagers

« Durant l'arrêt technique du 15 mai au 3 juillet, il a fallu mettre les bouchées doubles pour rouvrir la patinoire aux usagers, mais surtout aux clubs soumis aux entraînements, galas et autres stages d'été », poursuit Christophe Robert, adjoint aux travaux. Là encore, d'importants travaux pour un montant global d'environ 124 000 € étaient programmés. « Tous les joints du tapis glacier ont été repris pour stopper les déperditions et maintenir une glace de qualité égale toute l'année », précise Karine Beaudoin, technicienne du bâtiment. « Parallèlement, le changement des portes et menuiseries a permis un gain énergétique et une amélioration de la déshumidification, favorable à la constance de la glace ». Les utilisateurs profitent également d'une rénovation de la banque de prêt de patins. L'entretien du patrimoine bâti requiert l'implication des élus dans le choix des orientations, mais aussi les compétences des techniciens pour le suivi, la conception et la réalisation des travaux au service des Villardiens.



Et aussi...

150 000 € sont consacrés cette année aux travaux de l'école élémentaire : Changement des têtes thermostatiques des radiateurs de l'élémentaire 1 pour réguler le chauffage, installation de la ventilation mécanique dans les sanitaires de l'élémentaire 1

et 2, ventilation double-flux dans les dortoirs de maternelle, peinture du réfectoire moyenne section, étanchéité de la passerelle, remplacement des jeux dans la cour de maternelle et poursuite de la désimperméabilisation dans la cour du primaire (lire P.11).

LA MATIÈRE GRISE AU VERT

**Artisans d'exception, concepteurs experts, fabricants...
Ils ont choisi Villard pour vivre et implanter leur activité
qui rayonne bien au-delà du Vercors.**

Atim

Créée en 1992 en banlieue parisienne, Atim (13 salariés) est l'un des fleurons nationaux des solutions de communication sans fil, imaginées bien avant le Wifi et le Bluetooth...

Installé aux Guillels depuis 1996, son gérant et fondateur Francis Raimbert, n'a cessé d'innover en s'emparant des technologies telles l'IOT (Internet of things), basée sur la transmission bas débit entre objets, lieux et environnements physiques, via des capteurs. Ces solutions de communication par les ondes ont l'intelligence de concerner tant l'industrie, que l'agriculture, l'énergie, ou le BTP pour mieux gérer la consommation d'énergie notamment... Des applications infinies que l'on retrouve du circuit de Monaco, en Antarctique pour suivre la dérive des glaciers, comme dans les classes des Laïches pour contrôler la qualité de l'air. Privilégiant les déplacements à ski ou à VTT, la jeune équipe réside sur le plateau, « même s'il est compliqué de se loger », glisse Francis Raimbert. Dans cet environnement idéal, « une ombre au tableau, la fibre qui tarde... Mais on n'a jamais été aussi prêts de la voir arriver ! ».

La Fabrique du ski

« En 2019, nous avons trouvé ici la perle rare pour installer notre manufacture », explique Christian Alary, fondateur de La



Fabrique du ski (3 associés). « Nous voulions remettre au goût du jour ce modèle si logique de la conception et de la fabrication au plus proche du lieu de vente ». D'ailleurs, les prestigieuses maisons françaises du luxe ne s'y sont pas trompées en dénichant cet artisan d'exception, au cœur du Vercors. Ingénieur R&D, Christian Alary connaît l'industrie du ski sur le bout de la spatule. « Le circuit court a un sens réel pour l'environnement. Ici, on ne produit pas plus de 400 paires par an, sur un concept de skis haut de gamme. Vivre ici est un choix. Il y a peu

d'endroits dans les Alpes qui rayonnent à l'année où l'on peut travailler, skier et bénéficier des infrastructures indispensables à la vie familiale ».

Legi Team

Christophe Albert a créé Legi Team, éditeur de médias pour la communauté du droit, en 1996, à Paris. Depuis, l'équipe compte 18 salariés, dont 9 exercent maintenant au Téléspace. Leader dans le domaine de l'information destinée aux métiers du droit, sa plate-forme unique en France compte une communauté de 150 000 membres. Près d'1,5 million de visites mensuelles sont comptabilisées, essentiellement sur son site principal « Le Village de la justice ». « Nous veillons à privilégier le cadre de vie et à tenir compte des contraintes familiales de l'équipe », dit-il. « La belle surprise du Vercors est de pouvoir recruter les compétences sur place (hors informatique à ce jour !) et de fidéliser nos collaborateurs. On a une conception du travail à la fois moderne (digital...), mais aussi basée sur des valeurs traditionnelles de partage au travail ».

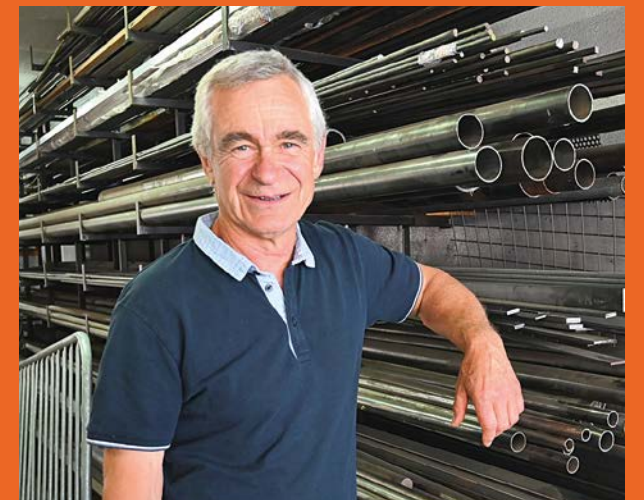
Et aussi : Heavenly Sweetness, Paleotime, Deva, Vercors Lait, Atoutcorde, Inopro IAO...

RETRAITE

DENIS ARNAUD

Responsable du centre technique depuis 2010, Denis Arnaud sera officiellement à la retraite le 1^{er} janvier 2024. Les élus et l'ensemble du personnel communal saluent ses compétences, son expertise, son ingéniosité pour trouver des solutions aux problèmes variés quotidiennement posés aux services techniques. Ils saluent également sa grande implication au service de la commune et de ses habitants, ses qualités d'écoute, de bienveillance, de respect et d'aide à autrui.

Il avait démarré sa carrière au service des Villardiens en septembre 1986. En 1991, il intégrait le centre technique, avant d'en prendre la responsabilité en 2010. La commune et ses élus lui souhaitent une agréable retraite et le remercient pour l'ensemble du travail accompli pendant 30 ans afin d'accompagner et construire le village dans ses évolutions au fil des ans.



FIBRE

COMMENT ÊTRE RACCORDÉ

Début 2024, les habitants seront éligibles à la fibre. Pour les résidents en immeuble : Isère Fibre pose les boîtiers jusqu'aux paliers, puis chaque occupant de logement contacte le fournisseur de son choix pour un abonnement. En maison individuelle, Isère Fibre installe le boîtier en limite de propriété et pour le raccordement, le propriétaire contacte l'opérateur de son choix. Les professionnels peuvent se rapprocher de leur opérateur pour une offre adaptée à leurs besoins. Dans le cas d'une nouvelle construction, le constructeur doit contacter l'opérateur d'immeuble pour déclarer son programme. À noter : pour que la fibre soit installée en aérien, il est impératif que les arbres privés soient élagués.

Plus d'informations sur : www.iserefibre.fr



Aux Guillels, Francis Raimbert de la société Atim (4^e en partant de la gauche) et une partie de son équipe (trois absents).

ÉCOLE SÉCURISER LES ABORDS

Pour la rentrée des classes, les élus de la commune ont travaillé à une meilleure sécurité des enfants aux abords de l'école. Plusieurs mesures sont en cours de déploiement : la réduction de la vitesse de 50 à 30 km/h rue de la Croix-Margot, avec marquage au sol signalant la présence de l'école et d'écoliers, la pose de panneaux de signalisation visibles, installation de réducteurs de vitesse sur la chaussée et pose d'un radar pédagogique rue Albert-Pietri où une vitesse excessive est souvent constatée. Enfin, pour faciliter les déplacements à vélo entre l'école et le domicile, des itinéraires seront prochainement marqués au sol, après concertation avec les riverains, les membres du comité MOBY en charge de l'électromobilité scolaire et les écoliers du Conseil municipal jeunes. « Ces mesures seront accompagnées pour les enfants, selon leur âge, par le passage du permis piétons et du permis vélo, par des personnes habilitées de la Police municipale », précise Michèle Papaud, élue en charge des affaires scolaires.



SCOLARISATION MAINTIEN DE LA CLASSE ULIS

Sept élèves profitent cette année du dispositif ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) qui a pu être maintenu au sein du groupe scolaire Les Laïches grâce à l'action conjuguée des élus de la CCMV et des parents d'élèves. L'ULIS permet aux enfants en situation de handicap domiciliés sur le plateau de bénéficier d'une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins, tout en restant sur le territoire des 4 Montagnes. Cette chance donnée aux élèves de 7 à 11 ans se concrétise par la définition d'un projet personnalisé pour chacun en fonction de ses aptitudes, aux côtés de leur enseignante dédiée, Élodie Testa. « Je suis sensible au maintien de ce dispositif au sein de notre territoire. Il permet aux enfants de s'inscrire dans un parcours de réussite », se réjouit Sébastien Miqueu, nouveau directeur des Laïches.

CAP SUR L'ANNÉE SCOLAIRE

Décryptage d'une rentrée placée sous le signe de l'apprentissage, des projets pédagogiques, du respect de l'autre et de l'olympisme !

L'année scolaire promet d'être riche en apprentissages, découvertes et autres challenges pour les 221 enfants de l'école primaire, chanceux d'être scolarisés au cœur du Vercors. Du français, de l'histoire, de la géographie, des maths, bien sûr... mais aussi de nombreux projets seront proposés aux élèves pour renforcer la cohésion des classes et profiter de cet environnement naturel unique. « Tout est propice à la découverte (pour certains) des sports de glisse, des Espaces naturels sensibles, sans oublier bien sûr, la culture, à laquelle nous accordons une place de choix en soutenant le projet des CM2 à Paris, cet automne », exprime Michèle Papaud, adjointe à la culture et aux affaires scolaires. Et avec en ligne de mire les Jeux Olympiques 2024, le ministère de l'Éducation nationale enjoint les écoles à faire vivre aux élèves les valeurs de l'olympisme : qu'elles soient physiques, culturelles, patrimoniales, citoyennes... et Villard s'inscrit naturellement dans ce projet.

À l'écoute de chacun

« Nous sommes dans la continuité des projets développés les années précédentes », enchaîne le nouveau directeur, Sébastien

Miqueu, lui-même grand amateur de montagne, fondeur et pratiquant de roller vitesse. « J'ai à cœur d'être à l'écoute de chacun en m'appuyant tant sur les compétences des enseignants, que sur celles des élus et des animateurs du périscolaire, dont le nouveau directeur, Léo Bruno-Philippot a également fait sa rentrée en septembre ».

Parmi les nombreux projets scolaires qui seront conduits, citons « Culture et citoyenneté, en route pour Paris », destiné aux 50 élèves de CM2 des classes de Nicolas Inard et Hélène Pigaglio. « Une participation de 165 euros a été demandée aux familles, tandis que la commune a octroyé 220 euros par enfant », précise le maire, Arnaud Mathieu. Du 13 au 17 novembre, ils visiteront donc l'Assemblée nationale, l'Hôtel de ville, l'Unesco, l'Opéra Garnier, ou encore le Musée d'Orsay...

Dans le cadre du périscolaire, une pièce de théâtre sera montée avec les enfants qui se produiront sur la scène de La Coupole le 4 juin 2024. Citons encore le travail d'information des fonds de la Bibliothèque centre documentaire (BCD) de l'école qui a été réalisé pour les classes élémentaire et maternelle. Valérie

Dupuy et Dominique Guichard, personnel municipal, pourront désormais optimiser le fonctionnement de la structure en allant au-delà du prêt de livres. « L'idée est de donner aux enfants le goût de la lecture à travers différents temps d'animation sur le périscolaire, en partenariat notamment avec la médiathèque et sa responsable, Élodie Billet, spécialisée en littérature jeunesse », souhaite l'élue.

Lutter contre le harcèlement

Chargé à la fois de piloter l'établissement et d'enseigner en CE1, en alternance avec un autre enseignant, Sébastien Miqueu sera attentif aux bons comportements développés au sein de l'école. « Cette année, l'ensemble des établissements scolaires s'inscrit dans le projet gouvernemental PHARE, programme de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école », précise-t-il. Cette démarche sera accompagnée au niveau du périscolaire : deux jours de formation seront dispensés auprès des animateurs afin de mieux repérer et traiter les comportements inadaptés. « Nous prenons cette question très au sérieux », conclut Michèle Papaud.



De gauche à droite : Sylvie Gargano, Michèle Papaud, Camille Vergier, Arnaud Mathieu.



APAISER LE CENTRE-BOURG

La commune a mis en place une nouvelle signalétique visant à apaiser la circulation en cœur de bourg.

Depuis cet été, une signalétique invite les automobilistes en transit à se garer sur deux zones de stationnement périphérique gratuites (320 places pour Fichetaire haut et bas et Mure-Ravaud + 170 places Colline des Bains et tennis), chacune située à moins de 9 minutes du cœur de ville.

« L'objectif d'une visualisation rapide des espaces de stationnement est d'éviter la tentation d'entrer en centre-bourg à la recherche d'une place au plus près de la zone de vie », indique Véronique Beaudoin, première adjointe. Ce plan d'action mobilité permet non seulement de fluidifier la circulation au cœur

du bourg, mais aussi de développer les déplacements alternatifs.

Stationnement périphérique

« Nous avons mis en place une signalétique à trois niveaux qui renseigne et guide vers le stationnement périphérique », poursuit l'élue. Une première catégorie de panneaux est disposée au niveau des ronds-points d'entrée du village (Font Noire, Essartons et Bréduire) et renseigne sur les poches de stationnement disponibles, avec le nombre de places. Une seconde catégorie indique

à chaque entrée de parking (Bains, Fichetaire, Mure-Ravaud et tennis) le nombre de places disponibles sur ces zones et mentionne en temps la distance à parcourir à pied pour atteindre le centre-bourg. La troisième signalétique oriente les automobilistes dès l'entrée de ville vers d'autres lieux de stationnement en cas d'affluence lors d'événements ou de marchés. Cette première action sera complétée par d'autres projets plus structurants, tels la création d'un rond-point sécurisant l'avenue Général-de-Gaulle, le réaménagement du secteur gare routière et l'instauration d'une zone de rencontre, place de la Libération.

GÉRER LES EAUX PLUVIALES

Face à la recrudescence d'orages violents, des mesures sont déployées pour éviter les désordres chez les habitants et sur les routes.

Dimensionné pour recueillir les eaux de ruissellement de pluies normales, le réseau pluvial ne peut absorber celles des orages violents. Aussi, ce sont les actions combinées entre agents communaux et citoyens qui atténuent les risques. Dans

le cadre de la maintenance du réseau pluvial (environ 100 km), la commune organise désormais deux fois par an (au lieu d'une) une campagne d'aspiration des grilles avec une hydrocureuse. Ceci s'ajoute à l'entretien des chemins avec curage des fossés qui permettent l'infiltration des eaux.

Un enjeu pour la construction

Concernant l'eau pluviale qui tombe sur les parcelles privées,

les habitants ont la responsabilité de ne pas aggraver le risque en ne rejetant pas l'eau des drains et des gouttières sur la voirie et en privilégiant la création de puits perdu. Les chemins d'accès privés aux maisons doivent également être pourvus de renvois d'eau et de systèmes retenant les graviers, qui, en ravinant, bouchent les réseaux en aval. De même, tous les dispositifs privés : aco drains et grilles doivent être entretenus par les propriétaires. Par ailleurs, l'artificialisation des sols aggrave le ruissellement. C'est pourquoi le service urbanisme en lien avec le service voirie préconisent l'introduction dans les permis de construire de solutions techniques de rétention d'eau à la parcelle. Le sujet du pluvial est un enjeu majeur pour les nouvelles constructions et doit être traité par les aménageurs.

SEMAINE BLEUE ET DE TROIS !

Pour la troisième édition à Villard, la Semaine bleue, événement national dédié à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale, a rassemblé nombre de seniors autour d'animations en tous genres. Du 2 au 6 octobre dernier, à l'initiative de Françoise Sarra-Gallet, élue en charge de la santé et des personnes âgées, la commune a mis à l'honneur les résidents Villardiens de plus de 65 ans. Excursion à Annecy (avec la participation du CCAS) et balade en bateau, déjeuner, puis visite guidée de la ville, café des aînés chaque matin, yoga sur chaise, atelier internet dédié à la communication « Je garde le contact ! » avec l'Agopop... Bref, un programme riche qui s'est achevé par le Salon du bien vieillir à La Coupole et des portes ouvertes à La Révola... Vieillir ensemble, une chance à cultiver !



SUBVENTION RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

La commune accompagne financièrement les habitants dans l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie. Ces outils ont une double fonction : économie d'eau potable pour les jardiniers et effet tampon en cas de grosses pluies. L'eau récupérée par ces systèmes n'engorge pas le réseau pluvial. Sur production de justificatifs, la commune prend en charge 75 % TTC du prix d'achat du récupérateur d'une capacité supérieure à 150 litres, dans la limite de 50 €. La subvention n'est attribuée qu'une seule fois par foyer. L'enveloppe globale de cette opération destinée à la maîtrise de la ressource en eau s'élève à 15 000 €. L'octroi de chaque aide donnera lieu à une délibération en conseil municipal. Cette décision a été votée lors de la séance du 9 juin 2023. Renseignements en mairie : Tél. 04 76 94 50 00.



Sophie Delaittre (à gauche), chargée du service Bien vieillir et une collègue.

Édito



Au service des habitants

Force est de constater que les nouveautés du CCAS au service des habitants fonctionnent encore mieux que nous ne l'avions imaginé ! L'aide énergie est reconduite grâce

notamment aux dons de La Recyclerie, les actions envers les seniors sont une réussite, tant en terme de variétés de l'offre que de la participation de nos aînés.

Cet été, notre territoire a subi de fortes chaleurs et la canicule que nous connaissions peu à Villard-de-Lans nous impose de poursuivre notre action et d'anticiper sur ces épisodes qui ont toutes les chances d'être désormais récurrents. Nous trouverons et mettrons en place les mesures nécessaires à ces bouleversements climatiques. Enfin, tous les Villardiens répertoriés dans le cadre du Registre des personnes vulnérables ont été contactés pour un suivi ciblé.

Aider les plus fragiles, poursuivre la solidarité déjà forte sur notre commune est notre fil rouge. Chaque mois, les membres du CCAS se mettent autour de la table pour débattre, avec un seul mot d'ordre : répondre au mieux aux besoins des habitants.

Je suis fière et salue l'engagement des membres du Conseil d'administration, toujours plus impliqués dans leur mission de solidarité et de générosité.

Maud Rolland
Vice-présidente du CCAS

Karine CASTELLO
Responsable du CCAS
ccas@villard-de-lans.fr - Tél. 04 76 94 50 00
www.villard-de-lans.fr rubrique « CCAS »



AUX PETITS SOINS DES SENIORS

Les élues aux affaires sociales, Maud Rolland et Myriam Boulet-Giraud* ont impulsé la création d'un service « bien vieillir ».

Au terme d'un diagnostic conduit dans le cadre de l'intercommunalité et de la Convention territoriale globale (CTG), nouvelle convention initiée par la CAF, la question du vieillissement s'est fortement imposée aux différents acteurs, conscients de la nécessité d'agir ensemble et en cohérence. « Dans le cadre de cette CTG qui intègre toutes les problématiques sociales de notre territoire, ce diagnostic a permis de dégager des axes de travail sur le vieillissement dans nos communes », explique Sophie Delaittre, chargée de piloter pour la CCMV ce service expérimental « Bien vieillir ». « Les objectifs sont

notamment de rechercher des subventions pour pérenniser le service, mettre en place la charte des aînés et bien sûr des actions concrètes, tel le DIGI », précise-t-elle. Ce système propose aux saisonniers ou aux jeunes de cohabiter avec des seniors volontaires pour partager leur logement.

Pérenniser ce service

Signée le 4 juillet par la CAF, la CCMV, les mairies, la MSA et le Département, cette convention débouche sur l'octroi de subventions pour deux années, permettant de salarier un chargé de mission et un

travailleur social dont le rôle est d'identifier les personnes isolées pour la mise en place d'un plan d'action, complémentaire à l'action du Département. « Sur le plateau, pas moins de 500 personnes de plus de 80 ans ont choisi le maintien à domicile. À leurs besoins s'ajoutent ceux des résidents secondaires », souligne Maud Rolland.

« Avec le plus fort taux de vieillissement, Villard-de-Lans et son CCAS ont su se structurer autour du bien vieillir en instaurant de nombreux services. Le territoire doit s'appuyer sur cette dynamique pour essaimer sur les communes du plateau », conclut Sophie Delaittre.

* Élu(e) à Lans-en-Vercors.



DU CONCRET POUR BIEN VIEILLIR

Sous l'impulsion du CCAS, la commune a officiellement intégré cet été le dispositif « Ville amie des aînés ».

Lauréate du fonds d'appui pour les territoires innovants seniors, Villard-de-Lans bénéficie d'une subvention d'un montant de 14 787 euros attribuée par le Réseau francophone des Villes amies des aînés (VADA). Concrètement, elle dispose d'une année pour établir un diagnostic avec l'aide des habitants autour d'une sélection de huit thématiques adaptées aux besoins des seniors (transports

et mobilités, espaces extérieurs et bâtiments, habitat, information et communication, lien social et solidarité, culture et loisirs, participation citoyenne et emploi et autonomie, services et soins).

Les habitants participent

Un comité de pilotage, animé par la commune et les acteurs

du bien vieillir de l'association TASDA a déjà été mis en place. Il regroupe des élus de la commune et de la CCMV, des représentants du Département, de l'Agopop, de l'ADMR [1], des services techniques municipaux et de la MSA [2]. Mi-octobre, un atelier participatif avec les habitants va permettre d'établir le diagnostic sur le bien vieillir dans la commune. Dans la foulée, un séminaire destiné à sensibiliser les élus au vieillissement sur leur territoire sera organisé au cours du premier trimestre 2024. Ce réseau VADA accompagne et met en relation les collectivités qui ont choisi d'agir pour un maintien actif des aînés dans leur rôle social, en garantissant la consultation des habitants.

[1] Aide à domicile en milieu rural
[2] Mutualité sociale agricole

Colis de Noël

La distribution des colis de Noël aux Villardiens se fera le lundi 4 décembre de 14 heures à 16h30 et le mercredi 6 décembre de 9h30 à 11h30, en salle des mariages. À cette occasion, les élus et membres du CCAS accueilleront nos aînés autour d'un café gourmand.

SORTIR DU MAL-LOGEMENT

Vous constatez des problèmes dans votre logement ? Le service public Histologe vous accompagne dans vos démarches.

Le ministère de la Transition écologique met à disposition du public la plate-forme numérique Histologe ^[1] pour signaler tout problème de mal-logement et obtenir, si besoin, une prise en charge. « Cet outil fédère et coordonne les acteurs du logement à l'échelle du territoire. Il facilite la détection des situations de mal-logement, accélère leur

prise en charge et leur suivi », explique Maud Rolland, vice-présidente du CCAS. « Histologe ne vise pas à faire un signalement pour obtenir un nouveau logement, ajoute-t-elle, c'est un outil d'appréciation des conditions d'habitat d'un locataire ». Le dossier est automatiquement transmis aux partenaires concernés (ARS ^[2], Département, mairie, CAF, bailleurs sociaux,

service communal d'hygiène et de santé, etc.).

Un service gratuit

Destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires, la plate-forme est accessible gratuitement à partir d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette. « En cas de difficultés, enchaîne Karine Castello, responsable du CCAS, les habitants peuvent me solliciter pour les aider dans la démarche ». Enfin, Histologe se substitue aujourd'hui à la fiche papier de repérage des situations utilisée dans le cadre du dispositif « Mieux habiter et sortir du mal-logement ».

[1] <https://histologe.beta.gouv.fr/>

[2] Agence régionale de santé

15 ANS DE GÉNÉROSITÉ

Depuis 2009, La Recyclerie a reversé 311 324 € aux CCAS du plateau, dont 260 000 € à Villard-de-Lans.

Le 16 septembre dernier, La Recyclerie entrait dans sa 15^e année de fonctionnement. Et quoi de mieux qu'une petite fête pour célébrer cet anniversaire et l'installation d'un 4^e container, financé par la CCMV. « Ce fut surtout l'occasion de remercier l'ensemble de nos partenaires et précieux soutiens (élus, CCAS, CCMV, services techniques, employés déchetterie...) sans lesquels rien ne serait possible », indiquaient les membres de l'association solidaire. « Grâce à des bénéfices de plus en

plus importants entièrement reversés aux CCAS du plateau (47 000 € l'an dernier, dont 32 000 € destinés aux familles villardiennes dans le besoin), nous avons pu ajouter à ces dons une aide à l'énergie, complémentaire à celle octroyée par l'État », précisait Dominique Duvillard, fondatrice de l'association.

Solidarité et écologie

Membre du conseil d'administration du CCAS, La Recyclerie est également un relais majeur

face aux situations précaires auxquelles elle est parfois confrontée au contact des habitants et des nouveaux arrivants. Autour de Karine Castello, responsable du CCAS qui présentait les activités du centre, des bénévoles du Repair'Café et de L'Atelier du vélo (nouveau), les visiteurs se délectaient des airs de Sylvère et ses musiciens et de l'accordéon de Nadia. La matinée s'est clôturée dans les locaux de La Recyclerie autour d'un dernier pot mettant la générosité, l'écologie et la solidarité à l'honneur.

AIDES

SPORT, CULTURE, MUSIQUE

Les familles résidant sur la commune ont jusqu'au 15 novembre 2023 pour déposer auprès du CCAS leur dossier de demande d'aide* à la pratique d'une activité sportive, culturelle ou musicale pour leurs enfants scolarisés en maternelle et en primaire et âgés de 11 à 18 ans. Cette aide est attribuée sous conditions pour une activité par an et par enfant et pour les foyers ayant un quotient familial inférieur à 1 300. A ceci s'ajoute pour les élèves de primaire et de maternelle un supplément (sous condition) pour la location du matériel sportif lié aux activités pratiquées au sein de l'école des Laïches.



COLONIE DE VACANCES

Afin de favoriser les séjours en colonie de vacances ou classe transplantée, le CCAS accorde une aide financière aux jeunes Villardiens jusqu'à 17 ans révolus. Ce coup de pouce est attribué sous conditions de ressources (quotient familial inférieur à 1 000) et pour une durée de 21 jours maximum par an et par enfant.

* Retrouvez toute l'actualité du CCAS et l'ensemble des formulaires relatifs aux demandes d'aides sur le site de la commune, onglet « Vie quotidienne, action sociale » : www.villard-de-lans.fr ou directement en mairie.

VERRIÈRE

ANIM'SENIORS

Les ateliers gratuits Anim'seniors à destination des aînés rencontrent un vif succès. À raison de deux fois par mois, ils se retrouvent à la Verrière du château, de 14 à 17 heures, autour de thèmes tels la nutrition, l'atelier mémoire, ou encore la marche bâtons en extérieur... Deux animatrices professionnelles sont accompagnées d'un intervenant spécialisé en fonction du sujet. Contact et inscriptions en mairie : Tél. 04 76 94 50 00. Retrouvez également le programme et toutes les informations à l'accueil de la mairie, sur son site web (villard-de-lans.fr) et sur Illiwap.



SKI ALPIN

LE CLUB PRÉPARE L'HIVER

Avec plus de 70 adhérents, le Ski alpin Villard-de-Lans a mis l'accent tout l'été et cet automne sur la préparation physique à travers de nombreux stages (vélo, trail, randonnée, défi XXL avec aller et retour à VTT Villard / col de Rousset en 3 jours et en autonomie complète). Si un groupe U8 vient d'être créé pour les plus jeunes, notons que 4 athlètes Villardiens sont en équipe régionale au Comité du Dauphiné, dont un au Pôle France. Environ 10 autres de plus de 16 ans évoluent en circuit FIS*, participant ainsi aux courses internationales. Sous la houlette de leur coach Theo Vandenameele, les jeunes athlètes sont gonflés à bloc pour la saison qui arrive. "Ces stages renforcent nos liens, l'esprit d'équipe et montrent que nous sommes capables de tout dès lors que le «vivre ensemble» fonctionne !", souligne le coach.

* Fédération internationale de ski et de snowboard



SKI NORDIQUE

DU HAUT NIVEAU

La saison s'annonce belle avec cinq Villardiens du Club de ski nordique de Villard-de-Lans (CSN) officiellement listés sportifs de haut niveau par la Fédération française de ski (FFS). Autour des têtes d'affiche Emilien Jacquelin (biathlon) et Juliette Ducordeau (Fond), on retrouve Mathis Deslosoges (Fond France relève), Mathieu Garcia (biathlon collectifs nationaux) et Aubin Gaulier (Fond collectifs nationaux). La biathlète Lola Gilbert-Jeanselme n'a pas été retenue, mais elle reste motivée et met en place sa propre structure d'entraînement. Le CSN figure désormais parmi les 3 clubs les mieux représentés en nombre d'athlètes de haut niveau sur le plan national.

LE REX EN TRAVAUX

Le cinéma Le Rex a fermé ses portes pour deux mois et demi. Après différents travaux, l'équipement rouvrira au public pour Noël.

Au cœur de la vie culturelle de la commune, le cinéma Le Rex, composé de deux salles de 280 et 80 places fait l'objet de travaux de rafraîchissement pour améliorer l'accueil du public. Reprise de l'escalier principal, peinture de certaines surfaces, réparation de mobilier, de luminaires et de sanitaires, réfection des installations liées à la sécurité incendie, réaménagement de l'accueil.... sont en cours jusqu'aux vacances de Noël.

Un équipement polyvalent

Par délibération et vote, les communes de Villard-de-Lans et Autrans-Méaudre en Vercors ont choisi de mutualiser l'exploitation de leurs équipements cinématographiques, tous deux exploités dans le cadre d'une CSP (Concession de service public). Bien que chaque commune restera autonome, ce groupement offrira au concessionnaire la possibilité de gérer ces deux sites et de mieux

coordonner la programmation à cette échelle. Il pourra aussi globaliser leurs achats. Par le biais d'un appel d'offres consécutif au terme des CSP des deux équipements (fin septembre pour Le Rex et fin décembre pour Le Clos), il s'agit de retrouver pour une durée de 5 ans un délégataire privé répondant aux cahiers des charges définissant les conditions d'exploitation de ces deux cinémas. Dans les missions qui lui incomberont, notons la prise en charge du poste de projectionniste, la programmation, ainsi que l'animation tout public. Soirées thématiques autour des films, débats, ciné-goûters, spectacle vivant, conférences sont quelques exemples des événements qui viendront fidéliser le public et augmenter la fréquentation du Rex. La volonté de la commune est de donner une nouvelle dimension à cet équipement polyvalent.

LA COURSE EN TÊTE

Les Ours de Villard seront Centre d'excellence sportive en 2024. Portrait d'un club de hockey qui a tout d'un grand.

« De mémoire, les Ours de Villard-de-Lans n'avait jamais atteint un tel effectif », se réjouit Frédéric Bertrand, président du club de hockey depuis 2016. Ayant franchi la barre des 300 licenciés, les Ours renouent avec les heures de gloire, dont quelques figures ont marqué l'histoire du hockey français. Les frères Guignon, créateurs du club en 1931, Dany et Victor Huillier, André Ravix, mais aussi Jean Vassieux... Autant de talents dont les exploits résonnent encore, 92 ans après !

La formation, un véritable atout

10 équipes mineur, dont 5 joueurs en équipe de France, 2 équipes senior, dont 3 joueurs formés à Villard et en championnat du monde cette année, 3 équipes loisirs, 8 entraîneurs, environ 130 matchs par an et plus de 14 000 spectateurs pour l'équipe Première... Le club est aujourd'hui capable de remplir la patinoire André-Ravix, même hors saison touristique ! Et à partir de septembre 2024,

il sera officiellement Centre d'excellence sportive (CES). Une ouverture vers les hautes sphères de la discipline, en attendant un passage en D1... « Notre niveau de formation est un véritable atout. Nombre de joueurs ayant intégré les meilleures équipes françaises peuvent revendiquer leur formation villardienne », précise le président. « La qualité de jeu progresse partout, et particulièrement chez les jeunes ». Cette émulation est aussi le fruit des nombreuses actions menées auprès des scolaires. À la cité Jean-Prévoist, les classes sportives comptent pas moins de 65 élèves hockeyeurs (pour 40 en 2019) ! Enfin, c'est avec le soutien de sa soixantaine de bénévoles que les Ours relèveront tous les défis, dont celui d'intégrer dans le futur, l'élite française en D1... Un projet sportif ambitieux pour tous ses jeunes !





SUPERCARS EVENT VILLARD EN FÊTE

Passionnés et volontaires, ils organisent des événements qui donnent des couleurs au village.

« Supercars Event, c'est d'abord une histoire de potes », affirme Thomas Bonnet, à l'origine de la création de cette association en 2019, avec Jérôme Lombardo. « La mécanique auto coule depuis toujours dans mes veines », enchaîne ce Villardien de 33 ans qui porte avec ses trois compères (Léo Pellat-Finet, Margaux Ohleyer, Christopher Ravix) et une quinzaine de bénévoles deux principaux événements qui animent le village. « À l'origine, l'Union des commerçants (UCAV) souhaitait renforcer sa guinguette, alors nous avons eu l'idée en 2016 d'organiser Vercors SuperCars, avec des baptêmes à but

caritatif, sur routes fermées. En 2022 par exemple, 10 000 € ont été versés à l'association Cœur vers Corps et 1 500 € au CCAS ».

La 1^{ère} Vertaco Race

Cette histoire de copains s'est accélérée cet été avec la première Vertaco Race. « Léo avait envie de tenter l'aventure avec une course de caisses à savon au cœur du bourg », raconte Thomas. « Grâce à la quarantaine de bénévoles à fond dans les tours, on a juste envie de renouveler cette expérience qui a créé du lien entre les habitants ». Et d'ajouter, « on a tous notre travail en parallèle,

mais on se sent soutenus par la commune et motivés pour avoir une vraie fête de village ». L'an prochain, sonorisation et bottes de paille sur l'intégralité du parcours, rampe de lancement sont déjà prévues. « À Villard, il y a de la place pour toutes les initiatives dès lors qu'elles donnent du peps à la vie locale ». Passionnés, solidaires, volontaires... s'ils ne se prennent pas au sérieux, ces jeunes Villardiens veulent faire bouger leur village et embarquer école, crèche, et pourquoi pas gendarmes, pompiers, commune, OMT avec chacun sa caisse à savon. Le challenge est lancé !

NAISSANCES

Marguerite MATHIEU Le 19/07/2023	Emma, Giulia VACHER Le 27/07/2023	Érine, Hélène LALOUX COURBARON Le 07/08/2023
--	---	---

MARIAGES

Antoine DRU et Tiffany QUEVAL Le 19/05/2023 Christophe GODO et Maria FERNANDES Le 10/06/2023	Cédric DEBONTRIDE et Imane LAZRAQ Le 12/07/2023 Gaspard LABELLE et Stéphanie DENIS Le 15/07/2023	Marc MAUDELONDE et Stéphanie LEVEILLE Le 22/07/2023 Gaël HUCTEAU et Clotilde BON Le 29/08/2023
--	---	---

DÉCÈS

Thibaut, Pierre, Georges LAURIER (50 ans) Le 14/06/2023 Georges, Alfred, Séraphin GAILLARD (85 ans) Le 15/06/2023 Clément, Jean- Pierre DUPORT (24 ans) Le 15/06/2023 Jean-Claude, Joseph, Alfred PERRIARD (73 ans) Le 24/06/2023	Clément LANGUET (25 ans) Le 30/06/2023 Huguette, Madeleine, Alphonsine MARTINEZ née OLIVIER (93 ans) Le 08/07/2023 Raymonde, Gabrielle VALENTIN née RIGOLLET (97 ans) Le 09/07/2023	Bernard, Gaston, Louis PERRIARD (79 ans) Le 16/07/2023 Jean, Marcel LOMBARD (76 ans) Le 06/08/2023 Mireille, Marcelle, Jacqueline GARRY née CANTINIAU (76 ans) Le 22/08/2023 Louise, Maria, Estelle CONDIO née BOREL (89 ans) Le 24/08/2023
---	---	---

INHUMATIONS

Willy, Marc RYCHEN (86 ans) Le 31/05/2023

AU SERVICE DE LA MÉMOIRE

À La Maison du Patrimoine, les collections sont valorisées à travers des expositions préparées par deux agents communaux.

Chaque année, pas moins de 15 000 visiteurs franchissent les portes de la Maison du patrimoine, avec un pic de 16 000 entrées l'an dernier pour l'exposition Vercors 40-44. « Il y a un véritable intérêt du public pour la mémoire locale », constate Sophie Le Monnier, directrice de la Maison du Patrimoine, située place de la Libération. « Cette affluence s'explique aussi parce que nous sommes l'unique musée du territoire qui retrace

l'histoire populaire et traditionnelle des 4 Montagnes ». En 1988, à l'initiative de Jacques Lamoure, le bâtiment (ex mairie) est devenu un musée, qui abrite toujours les collections de ce passionné de la vie en Vercors.

Accueil et médiation

« Si l'histoire de la Résistance est omniprésente, les nombreux objets et documents du quotidien d'autrefois donnent vie aux

salles qui leur sont consacrées. Ici, les visiteurs s'émeuvent d'objets vus dans les maisons familiales. Ça leur donne le sourire ! », se réjouit la directrice. « Plus de 6 000 documents et objets sont déjà inventoriés, c'est l'une de nos missions au long cours », précise-t-elle. Épaulée par Marie Sigel, agent communal, elle a la responsabilité des collections, de la gestion administrative, des expositions et d'un événement annuel en lien avec le festival « Y'a tout ça ! ». Sophie Le Monnier travaille de manière étroite avec Michèle Papaud, adjointe à la culture. Elles déterminent les événements qui seront présentés au public après validation de la commission culture. Polyvalentes, les deux agents de la Maison du patrimoine travaillent toute l'année à la médiation, avec, notamment pour Marie, l'accueil des scolaires.





TRIBUNES

MAJORITÉ MUNICIPALE

L'ÂME COLLECTIVE

L'été 2023 a démontré, s'il le fallait, la force des liens unissant les habitants. Villard a bel et bien l'âme d'un village qui se révèle lors de grands événements au cours desquels priment le bien-vivre ensemble, la générosité et la solidarité. Cet état d'esprit a imprégné les nombreux événements estivaux, dont trois en particulier.

Le week-end du 7 juillet, nous avons laissé libre cours à Thomas, Camille et Léo qui ont osé organiser une course de caisses à savon dans Villard. Éclats de rire dans les rues du village, admiration bienveillante des spectateurs devant la créativité des pilotes ; la bonne humeur était à son comble.

Lorsque notre tour d'organiser la (sacrée) Fête du bleu est arrivé, nous avons répondu présents: bénévoles, agriculteurs et élus. Alors que de nombreuses communes se désistent* devant cette responsabilité liée à l'ampleur de ce rendez-vous patrimonial, nous avons parié sur Bois

Barbu pour accueillir dignement visiteurs et animaux pendant deux jours. À quelques kilomètres, le village a pleinement joué son rôle avec ses commerces et l'attractivité de son centre, sans être impacté par une fermeture de ses accès.

Le 1^{er} septembre, nous avons été gagnés par l'esprit enjoué et bon enfant de la Course des garçons de café organisée par la jeune association « La Place vous anime ». Plus qu'une animation, c'est l'esprit jovial villageois que l'atmosphère diffusait.

Les rendez-vous Les Arts s'en mêlent, le festival Musiques en Vercors et les nombreuses activités culturelles de l'été contribuent évidemment à cet esprit local. Ces moments festifs simples et enjoués sont précieux ! Si nous sommes capables de les fédérer, c'est que nous en avons besoin. Les préserver, c'est entretenir notre âme collective, notre authenticité. Continuons !

*À ce jour, aucune commune de la Drôme n'a accepté la fête 2024.

OPPOSITIONS MUNICIPALES

LA FAUGE OFFERTE AU DÉPARTEMENT, LA MAJORITÉ MUNICIPALE OUVRE LA BOÎTE DE PANDORE

La majorité municipale autorise Mr le Maire à signer une convention réelle d'usage pour 10 années avec le Département de l'Isère délibération N°29 du 9 mars 2023. Cette convention porte sur des terrains du site du vallon de la Fauge soit 37 hectares jusqu'alors espace de biodiversité et de tranquillité de la faune en corrélation avec les objectifs de la protection de l'espace naturel du Cornafion. Dorénavant, cette zone sera inscrite au plan départemental des espaces, sites et itinéraires sportifs et sa gestion confiée à un délégataire d'activité avec mise en place de balisages et autres équipements... pour la pratique de l'escalade et randonnée pédestre pour accéder au site.

Cette décision prise sans travail préalable d'une commission municipale et sans concertation laisse donc le droit d'usage d'une partie de la Fauge au Département. À lui, à travers son gestionnaire, d'aménager, coordonner, réglementer, concilier l'accès à ce site. Alors que la fréquentation excessive de nos espaces naturels engendre déjà de très sérieux conflits d'usage, la majorité municipale les ouvre pour encore plus d'activités et de surcroît les confie à un tiers. Sera-t-elle en mesure de ne pas subir demain la création sur ce même site de via ferrata ou via corda ? De tracés de VTT enduro ? Voire la création de places de stationnement pour accueillir des manifestations sportives ?

Nouveau dossier qui interroge sur la capacité de la majorité municipale comme de nos communes de montagne à résister à cette stratégie résolue d'envahissement de nos espaces naturels.

Le groupe d'opposition Villard Durablement,
villard.durablement@gmail.com

LE BÛCHERON, LA VACHE ET LE DISTRIBUTEUR...

Un titre comme « Le bon, la brute et le truand » qui s'explique par des épisodes qui se sont déroulés pendant l'été sur le plateau.

« Le bûcheron » : Oui, dans les forêts nous entendons parfois des tronçonneuses et oui, des arbres tombent. Rappelons qu'historiquement des arbres sont coupés et utilisés pour différentes applications. Nous pouvons tous voir que les forêts du Vercors ne sont pas en recul et sont de ce fait très bien gérées. Alors quand nous entendons que des personnes dégradent les véhicules et les outils de travail des bûcherons, voire s'en prennent verbalement à eux pendant leur travail, nous sommes assez perplexes.

« La vache » : Oui, les vaches aiment l'herbe, elles aiment les grands espaces et ceux qui se sont déjà promenés autour de La Molière peuvent en témoigner. Mais cet été où sont-elles passées ? Pas à La Molière car pour protéger la biodiversité de La Molière elles auront été privées de vacances d'été sur cette zone et n'ont pu revenir qu'en septembre.

« Le distributeur » : Oui, les banques disposent de distributeurs de billets. Nouveau jeu sur le plateau, dégrader les DAB ou mettre de la colle sur le bouton « valider » pour empêcher le retrait d'argent. Probablement une lutte contre la mondialisation ! Question : comment fait-on pour payer le petit marchand du marché qui n'est pas équipé de lecteur CB, qui ne prend pas les chèques si je n'ai pas de liquide sur moi ? Je vais dans un magasin qui accepte la CB ? Plus qu'une tribune, un billet d'humeur sur des comportements, des décisions politiques et des luttes qui posent question.

Et n'oubliez pas, Villard c'est vous !!!
villardcestvous@gmail.com



INTERVIEW

NICOLAS
PERRIARD

Responsable du
centre technique

Nicolas Perriard, 44 ans, a pris ses fonctions le 15 mai 2023. Au 1^{er} janvier 2024, il

remplacera Denis Arnaud, officiellement en retraite.

En quoi consiste votre fonction ?

Nicolas PERRIARD : Sous la responsabilité de Pascale Hachet, directrice du pôle technique, je planifie, coordonne, organise et contrôle l'activité des ateliers voirie, propreté, espaces verts, second œuvre, électricité, plomberie, etc. Je suis garant de la bonne gestion du centre technique, tant sur le plan des moyens humains que matériels. Enfin, j'assure aussi la relation quotidienne avec les autres services de la commune.

Quelles sont les qualités requises pour ce poste ?

N.P. : Afin de mener avec efficacité les nombreux chantiers qui nous incombent, les agents doivent pouvoir s'appuyer tant sur des directives claires, de la rigueur, que sur du soutien. Et face aux urgences quotidiennes, il faut savoir prendre du recul, hiérarchiser les problèmes pour agir vite et efficacement. L'essentiel de ce poste consiste à superviser les équipes et travailler main dans la main avec les sept chefs de service aux compétences reconnues.

Quel est votre parcours ?

N.P. : À l'image de mon prédécesseur, Denis Arnaud, je suis passé par tous les corps de métiers du bâtiment avec différents postes à responsabilités. Je suis entré à la commune en 2009, en tant que menuisier, avant de devenir adjoint de Sylvain Vassieux, responsable de l'atelier second œuvre. En 2013, j'ai ajouté à mon activité la responsabilité de l'astreinte estivale, puis de la viabilité hivernale en 2018. Je ne souhaitais pas rester sur mes acquis, j'ai toujours voulu évoluer.

Vous êtes natif de Villard-de-Lans, est-ce un atout ?

N.P. : Je connais le moindre bâtiment de la commune, particulièrement la patinoire en tant que hockeyeur, ses paysages et ses chemins auxquels ma famille et moi sommes profondément attachés. Dans la continuité, j'ai à cœur d'apporter ma pierre à l'édifice pour l'entretien du patrimoine communal, au service du bien-être des Villardiens.

MAIRIE

Équipements, sécurisation, travaux de rénovation...
Le point sur l'activité des services communaux.

EN BREF



Cure

Fortement endommagée, la toiture de la cure a été entièrement refaite entre mai et juin dernier. De gros dégâts générés par des fuites avaient été constatés sur le bois de charpente et il fallait intervenir rapidement. Quelque 220 mètres carrés de toiture ont donc été remplacés et sécurisés.



Désimperméabilisation

Depuis le 10 juillet, les services techniques poursuivent la désimperméabilisation des cours de l'école des Laîches. Après la maternelle, c'est la cour primaire qui se transforme avec plus de 160 m² de goudron remplacé autour des arbres par du gravier et sable concassé couleur ocre. Pour casser la chaleur, 3 minis pergolas (type école maternelle) seront installées d'ici Pâques 2024 avec des bancs autour des arbres, ainsi qu'une fontaine extérieure contre le mur de la maternelle.



Gendarmerie

Dans le cadre de la réhabilitation de la gendarmerie réalisée cette année, une seconde phase de travaux sous pilotage communal vient concerner le raccordement des 10 logements du bâtiment des familles au réseau de chaleur communal, suivie en 2024 de l'isolation par l'extérieur du bâtiment. L'objectif est de rationaliser l'alimentation en énergie et d'améliorer le confort des résidents. Ces réalisations seront achevées tout début janvier 2024.



Gare routière

La gare routière va faire l'objet d'une réhabilitation pour devenir d'ici début 2024 un espace convivial, permettant aux utilisateurs des transports en commun de patienter confortablement et à l'abri. Tables, chaises, connexion, présentoirs avec documentation de l'OMT, du Parc naturel du Vercors, informations sur le village et ses activités seront disposés une fois les travaux de doublage, chauffage, électricité, peinture... réalisés pour partie en régie.



Toilettes sèches

À la demande des riverains et face à l'augmentation de la fréquentation touristique, des toilettes sèches ont été installées cet été sur le parking des Clots et à La Conversaria. Ces structures en bois répondent également à la nécessité de préserver les espaces naturels.



De gauche à droite : Jacques Guichard, Dominique Guichard, Lydia Chabert, Bernard Chabert, Evelyne Mancret, Guy Bertrand. Absente Rollande Gauthier.

VALCHEVRIÈRE AU TEMPS DE LA VIE

Voilà plusieurs années que les membres de l'Association Les amis de Valchevrière travaillent à lever le voile sur les origines de ce hameau éponyme.

Valchevrière, haut symbole de la Résistance est aussi un site dénué de traces authentiques inscrivant véritablement sa naissance dans l'histoire et la géographie du territoire. Tel un no man's land, ce « Val aux chèvres » vit ses frontières maintes fois rebattues par les guerres de religion et autres faits historiques lointains, balançant son sort tantôt entre les mains du Vercors sud tantôt entre celles du Vercord nord. Sa trace semble malgré tout naître dans les fondements d'un prieuré occupé par les moines dès 1248, au lieu dit « Les Églises ». « Du 12^e siècle à la Révolution, 500 ans d'archives en latin d'église dorment dans des cartons », observe Dominique Guichard, présidente de l'Association Les amis de Valchevrière. « Décrypter ce puzzle nous permettrait de recréer le paysage et de faire évoluer quelques convictions en certitudes... ».

Instruits et rebelles !

De ce que l'on sait, il faut attendre 1833 et l'instauration d'un premier cadastre pour que se dessinent des parcelles attribuées aux familles Mure-Ravaud, Gerboud, Rochas... Une chose est sûre, entre le 19^e et le début du 20^e siècle, il y a de la vie dans ce hameau. Baigné par un micro-climat, on y cultive l'orge,

le froment, le lin, les courges et les abeilles butinent. Outre la Bourne, toute proche et riche en truites et écrevisses, il y a de l'eau ! Des traces d'un abreuvoir subsistent jusqu'en 1962 où un tremblement de terre vient dévier la source.

Vogue, accordéon et rigodon

En 1846, on resseme 131 habitants, dont 70 enfants de 0 à 15 ans ! « Les Vâchorins sont instruits », ajoutent les membres de l'association. « Avant la création de l'école obligatoire en 1882, ils avaient même rétribué un instituteur sur leurs propres deniers ». Instruits certes, mais au caractère bien trempé et à l'esprit rebelle. Si leurs origines sont aujourd'hui une fierté, elles le furent moins autrefois, au temps des querelles de clochers et des procès à répétition intentés entre des villageois réputés durs en affaires, têtus, mais soudés dans l'adversité. « Tous fâchés au hameau, mais tous unis au bourg ! », relate Guy Bertrand, « quant aux femmes, on sait qu'à la Révolution, elles prirent les fourches pour sauver les cloches de l'église et rétablir le culte catholique ! ». Quand vient l'été, on afflue à vélo de Saint-Martin, Saint-Julien et du bourg pour profiter de la vogue et danser le rigodon. Ici, plus qu'ailleurs, adoucir le quotidien est

une nécessité. « Il n'y avait pas de filles à marier là-bas, mais elles venaient de Lans et de Corrençon et on n'aurait loupé ça pour rien au monde ! », lit-on dans le témoignage de P. Chabert. Mais, chahuté par l'histoire, les incendies et l'envie des jeunes d'aller à la ville, Valchevrière s'éteint peu à peu. Vers 1890, les prémices du tourisme, l'exploitation forestière à plus grande échelle et la construction des routes scellent le sort du hameau. Autrefois à la croisée des chemins, il est désormais loin de tout. Lorsque le 23 juillet 1944, les troupes allemandes gagnent Valchevrière, Marguerite, Paul Bonnard et Martial Roche, les derniers habitants, ont déjà quitté le hameau. Seuls les maquisards occupent les fermes, dont certaines seront incendiées par l'ennemi. Ce jour-là, Valchevrière cesse d'exister... Mais son histoire renaît au gré des récits des Amis de Valchevrière, gardiens de la mémoire de ces lieux sacrés. « Dans nos rêves, il y a un projet de livre », s'enthousiasment les sept membres de l'association*. Et puis pour que ce site ne disparaisse jamais de l'Histoire, des travaux de conservation seront réalisés par la commune.

* Dominique Guichard, Lydia Chabert, Rollande Gauthier, Evelyne Mancret, Bernard Chabert, Jacques Guichard, Guy Bertrand.



En 1935, Valchevrière est dominé par les pâturages. À droite de l'image, on distingue la chapelle.



Devant le bassin du village, l'institutrice au cours de l'année scolaire 1936/1937.



La famille de Louis-Etienne Ravaud et de Marie Séraphie Gerboud.



La chapelle du village de Valchevrière en 1936.